

COMMUNIQUE DE PRESSE
de Renée NICOUX / Sénateur de la Creuse

Jeudi 29 juillet 2010

Je tiens à réagir suite à la diffusion par le SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) d'invitations pour le congrès des sapeurs-pompiers qui se tiendra à Felletin le 29 août prochain. Je n'ai pas été consultée pour la rédaction du texte que je n'ai découvert que lorsque l'invitation est arrivée à la mairie de Felletin ce jour. Je regrette cette maladresse des services qui laisse supposer que j'inviterais à une manifestation sur ma commune, conjointement avec Monsieur le Préfet de la Creuse.

Je tiens à réaffirmer ma solidarité avec la décision prise par l'AMAC (Association des Maires et Adjoints de la Creuse) qui a décidé de ne plus *participer à aucune commission convoquée par la préfecture et de ne plus inviter les représentants de l'Etat aux manifestations organisées par la mairie sur le territoire de la commune jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Extraordinaire de septembre* (texte de la motion votée le 10 juillet dernier). Il faut noter que certaines invitations à des manifestations estivales sont parties bien avant la décision collective. Il semble difficile d'en tenir rigueur aux communes et acteurs associatifs, qui ont besoin du soutien des élus.

Les hommes ne sont pas en cause, mais c'est la politique qu'ils ont pour mission d'appliquer que nous rejetons. En revanche, nous avons, nous élus, la responsabilité de faire en sorte que des dossiers déjà difficiles ne soient pas retardés, comme c'est le cas notamment avec la DCT, au risque d'aggraver la situation des acteurs économiques.

Comme j'ai déjà eu l'occasion de le répéter, notre département a besoin de l'Etat, bien plus que d'autres. C'est l'égalité entre les citoyens et les territoires que nous devons faire entendre à l'Etat qui se doit d'aider ce département à la hauteur de ses besoins, et en tenant compte de ses spécificités, et non avec des principes qui sont bien loin des mentions du fronton de nos mairies ! La fermeture de la radiothérapie en est l'illustration parfaite, et ce n'est là que la poursuite d'une politique de déménagement du territoire, et non d'aménagement pourtant nécessaire.

Site internet pour la réouverture de la radiothérapie : www.radiotherapiecreuse.fr

Renée NICOUX – Sénateur de la Creuse
www.reneenicoux.fr